



Rimouski, le 10 mai 2006

Madame Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau des audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'aménagement d'un parc éolien à Saint-Ulric, Saint-Léandre  
et Saint-Damase par Northland Power inc.**

Madame,

Dans une correspondance que vous avez adressée à monsieur Roger Joannette en lien avec l'objet en titre, vous demandiez des informations sur la parution d'un éventuel guide technique à l'usage des MRC et des municipalités qui souhaitent adopter une réglementation concernant l'implantation d'éoliennes. Vous souhaitiez avoir un aperçu de son contenu et connaître le moment de sa mise en disponibilité.

Après vérification auprès de notre ministère, je peux vous informer qu'il n'y a pas encore de décision de prise à cet effet. Il s'agit pour l'instant d'un projet non définitif dont ni la forme, ni l'échéancier ne sont arrêtés.

En espérant ces informations à votre convenance, je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur régional,



Gilles Julien

GJ/jd